



Prends une longueur d'avance,
choisis l'alternance !

CEFA de l'Institut Saint-Roch

Formation
article 49

5^e et 6^e PROFESSIONNELLE VENDEUR/VENDEUSE

SECTEUR ECONOMIE

- ✓ Tu aimes par-dessus tout le service à la clientèle
- ✓ Tu as le souci de présenter les choses pour qu'elles soient attrayantes
- ✓ Tu aimes l'ordre et le rangement,
- ✓ Tu es branché nouveauté
- ✓ Tu aimes les défis
- ✓ Tu as le sens commercial

Alors, cette option est faite pour toi !



DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le vendeur/ La vendeuse exerce ses fonctions en magasin de détail, en boutique ou dans une surface spécialisée. Les domaines d'activité sont vastes : équipement domestique (électroménager, luminaires, meubles, Tv hi-fi, vaisselle, verrerie, revêtements de sols et murs, ...) ; produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie...) ; alimentation générale ; équipement des personnes (confection, hygiène, chaussures, lingerie, maroquinerie, bijoux, ...) ; produits culturels et ludiques ; articles de luxe ; services divers....

Sa fonction centrale est évidemment de vendre :

- ✓ accueillir la clientèle.
- ✓ l'informer.
- ✓ déceler ses besoins et ses motivations d'achat.
- ✓ argumenter une vente à partir d'une approche produit ou d'une approche client.
- ✓ conclure la vente et en assurer le suivi.

Par ailleurs, il/elle doit également :

- ✓ recevoir les paiements conformément aux procédures fixées par le magasin.
- ✓ approvisionner les zones de présentation des marchandises afin de réaliser la stratégie de vente et les plans promotionnels du magasin.
- ✓ réceptionner et entreposer les marchandises.
- ✓ assurer la qualité constante du service.
- ✓ appliquer, le cas échéant, des techniques de vente à distance.
- ✓ respecter les normes légales et les directives spécifiques en matière d'hygiène et de sécurité.
- ✓ contribuer au bon fonctionnement du magasin.

GRILLE HORAIRE

Formation générale

Français	3h/sem.
Formation scientifique	2h/sem.
Sciences humaines	3h/sem.
Mathématique	2h/sem.
Langue moderne : anglais	2h/sem.

Formation professionnelle

Gestion informatique	2h/sem.
Etalage	2h/sem.
Art de la vente	1h/sem.

Stage en entreprise 24h/sem.

La formation à l'école (deux jours) est complétée par un apprentissage sur le terrain en entreprise.

Cet apprentissage en entreprise est officialisé par la signature d'un contrat d'alternance. Ce contrat est lié au plan de formation propre au CEFA et tu perçois une indemnité d'apprentissage qui évolue au fil de la formation.

Tu trouveras toutes les informations nécessaires pour comprendre l'organisation de l'enseignement en alternance sur le site web de l'Institut Saint-Roch, onglet CEFA. Tu peux également nous contacter, nous t'expliquerons.

CERTIFICATION

- ✓ Certificat de qualification (CQ6)
- ✓ Certificat d'enseignement de 6e professionnelle (CE6P)

Tu es intéressé(e) ? Tu as des questions ?

N'hésite pas à contacter l'accompagnatrice de la section :

Ludivine Arthurs : ludivine.arthurs@elmarche.be

- Une formation individualisée en entreprise
- Une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice
- Une pédagogie différente où tu apprends un métier par la pratique
- Une expérience en entreprise
- Une indemnité ou une rémunération de formation
- Un accès plus facile à l'emploi au terme de ta formation

Avec l'alternance, prends de l'avance !



CEFA Institut Saint-Roch
Chaussée de Rochefort, 127. 6900 Marloie
Tel : 084 / 31 41 12 Mail : cefa@elmarche.be